

# URCAP

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 mars 2025

---

A 14h00, dans la salle des réceptions du restaurant le « VG » (Vieux Grenadiers), le président Daniel POSCIA ouvre cette assemblée générale. Ce sont 36 membres excusés et 113 membres présents ( **SIG 68/599, VdG 25/555, Communes 11/243, autre 9**), y compris le comité, qui assistent à notre assemblée.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 26.03.2024 (ci-annexé)
2. Rapport du Président
3. Rapport du Trésorier
4. Rapport des vérificateurs des comptes  
Discussion, approbation des comptes et vote sur ces rapports, décharge au comité
5. Election du Président et des membres du comité
6. Nomination des vérificateurs des comptes
7. Statuts : discussion et validation des modifications (voir en annexe)
8. Perspectives 2025
9. Propositions individuelles et divers

### 1. Procès-verbal

Les membres présents n'ont pas de remarques, ni questions sur le PV du 26.03.2024 joint à la convocation de cette AG. Ce dernier est donc accepté à l'unanimité moins 1 abstentions. Remerciements à l'assemblée et à son auteur Gian Carlo Callegari.

Le PV de la séance de ce jour sera mis à disposition avec les comptes sur le site internet.

### 2. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs les membres de notre Union,

Pour la sixième fois, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter mon rapport présidentiel de l'URCAP. Aujourd'hui celui de l'exercice 2024.

Durant cette année 2024, le comité a pu se réunir 8 fois en séances ordinaires et 2 fois en séance de préparation de la fête du 80<sup>ème</sup> anniversaire en 2025.

Au cours de la dernière assemblée générale, le 26 mars 2024, 1 membres du comité ne s'est pas représenté. Il s'agissait de **Jean-Pierre Hodel**, après 24 années de présence au comité dont 18 comme Président. Il a été chaleureusement remercié.

Ce sont alors 9 membres qui se présentent ou se représentent au comité, sous la présidence de votre serviteur.

L'essentiel de nos séances ordinaires ont été consacrées aux travaux du Conseil de fondation de CAP Prévoyance, ainsi que ceux des 2 CPI.

D'autre part, le comité a également partagé sur les perspectives et, principalement, pour ce qui concerne la gouvernance de notre Union. En effet, de plus en plus, il nous est nécessaire d'intervenir afin de défendre les pensionnés, principalement pour ce qui concerne la hausse du coût de la vie et de ses répercussions sur le porte-monnaie de ceux-ci, et de la non-évolution des rentes (pas d'indexation, ni allocation unique). Cette situation nous oblige à intervenir auprès des différents partenaires impliqués dans CAP/Prévoyance.

Pour les séances consacrées 80<sup>ème</sup> anniversaire, fin 2025, de notre Union. Il s'agissait surtout de confirmer l'idée d'un repas sous le chapiteau du Cirque de Noël et la date de cette manifestation et de préparer une « Pré-inscription pour cette fête ». Celle-ci vous a été expédiée avec notre Bulletin d'information No 4. A relever qu'à la fin décembre environs 350 personnes y étaient déjà préinscrites. Lors de l'une de nos séances, nous avons décidé de proposer une matinée spéciale de la Revue Genevoise destinée à nos membres et leurs proches. Le succès a été moyen environ 200 personnes présentes sur 450 places disponibles.

#### **Soutien et conseils aux futurs retraités de la CAP :**

Un groupe de soutien et conseils aux futurs retraités de la CAP a été constitué afin de conseiller et répondre aux questions des futurs retraités (ées). Il est composé de Messieurs **Jean-Marie Favre**, **Christian Gauch** et **Giancarlo Callegari**. Des partenariats ont été mis en place avec SIG, Ville de Genève. Pour l'année 2025, de nouvelles demandes et partenariats sont en cours de finalisation avec des communes.

En 2024, ce sont environ une centaine de personnes qui ont sollicités des entretiens.

Pour ce qui concerne CAP/Prévoyance, nos deux représentants au sein des instances de celle-ci, **Jacques Moret** à la Caisse de Prévoyance Interne Villes et Communes et **Jean-Marie Favre** à la Caisse de Prévoyance Interne de SIG ainsi qu'au Conseil de fondation de CAP/Prévoyance nous tiennent régulièrement au courant des travaux en cours.

Fin novembre 2024, la situation financière des deux caisses, compte tenu de l'ensemble des événements mondiaux et, malgré un indice du coût de la vie qui s'élevait à + 1,1% fin novembre la situation des 2 caisses n'étaient pas des plus favorables malgré une situation financière bien meilleure qu'à fin 2023. Lors des séances des CPI's du mois de décembre 2024, nos deux représentants, sachant qu'une indexation des rentes n'était pas possible à la vue de la situation financière des 2 caisses, ont sollicité l'octroi d'une allocation unique pour les pensionnés et, dans la négative une demande de rattrapage de l'évolution de l'indice genevois du coût de la vie de 4,3 % basée sur la période 2021 à 2024.

En définitif, les deux CPI, lors de leurs séances de décembre 2024, ont décidé de renoncer à une indexation des rentes. Je préciserais, comme toujours, que pour une éventuelle indexation, il faut aussi tenir compte des incidences négatives de son coût sur les résultats financiers des deux caisses sur le long terme (réserves) et que l'indexation de nos rentes pourrait avoir une incidence sur les cotisations des employés (actifs) et des employeurs. C'est pourquoi, une éventuelle hausse des cotisations n'est pas envisageable actuellement.

Pour ce qui concerne l'allocation unique la CPI Villes et Communes a renoncé à un éventuel versement. Cependant la CPI SIG a décidé de reporter au boucllement des comptes 2024 (avril 2025) afin de pouvoir prendre sa décision définitive.

Pour la demande d'un rattrapage la caisse Villes et communes n'est pas entré en matière et la caisse SIG ayant reporté une éventuelle allocation au boucllement des comptes n'a pas abordé le sujet.

**(P.m. Perf. CAP fin 2024 avant clôture définitive VC 6,69 % SIG 7,18 %)**

Nos 2 représentants, **Jacques Moret** et **Jean-Marie Favre**, se tiennent volontiers à votre disposition pour toutes vos questions.

Encore une fois nous constatons que notre caisse de retraite est toujours gérée d'une manière très rigoureuse.

Nous en profitons pour remercier l'administration de CAP/Prévoyance, sans oublier toutes ses collaboratrices et collaborateurs, pour le travail remarquable effectué pour la bonne gestion de notre caisse de pensions. Nos contacts avec cette dernière sont toujours excellents.

J'en profite afin de remercier la Directrice de CAP/Prévoyance, Madame **Norma Magri**, a quitté ses fonctions fin janvier 2025 pour une retraite bien méritée après 24 années assumées à ce poste, et souhaiter, au nom de notre Union, la bienvenue à Monsieur **Mauro Camozzato** qui a repri la direction de la caisse le 1<sup>er</sup> février 2025. A relever que celui-ci est entré dans notre caisse en 2000 et a été nommé directeur adjoint en 2014.

Dans le domaine des statistiques, vous avez pu prendre connaissance de l'effectif de nos membres et de ses fluctuations par les informations expédiées par **Eric Kunz**, notre gestionnaire des membres que je remercie.

Durant l'année 2024 nous avons eu à déplorer, à notre connaissance, le décès de 48 membres : La liste est lue par notre Président.

Je vous invite, selon la tradition, à vous lever et à observer une minute de silence pour honorer la mémoire de nos collègues et amis disparus et aussi, adresser une pensée émue à leurs proches qui ont connu la douleur de perdre des êtres chers. Je vous remercie.

C'est aussi l'occasion d'adresser nos amicales pensées et nos vœux de complet rétablissement à nos collègues atteints dans leur santé, sans oublier leurs familles et proches aidants.

Pour l'exercice 2024, nos finances bouclent avec un léger bénéfice **994.39 CHF** comme vous avez pu le lire en complément de la convocation pour la séance d'aujourd'hui. De plus amples informations vous seront communiquées par notre trésorier, **Eric Kunz**, lors de son rapport au point 3 de notre ordre du jour.

Pour la prochaine année, le comité vous propose de maintenir la cotisation à 20. — CHF

Je vous rappelle que les membres qui ont atteint l'âge de 85 ans (nés en 1939 et avant/ 237 membres), ne sont plus obligés de payer leurs cotisations, celles-ci devenant facultatives. Nous tenons à remercier nos membres « anciens » qui poursuivent et continuent à verser leur contribution.

Je ne saurais pas terminer ces propos sans omettre de remercier l'ensemble des membres du comité de l'Union, sans oublier notre **Webmaster Éric Lauper**, pour leur soutien, leur travail et leur dévouement durant l'exercice écoulé.

Enfin, à vous toutes et tous, je souhaite une bonne santé et beaucoup de satisfaction pour le futur. Prenez soin de vous et de vos proches.

**Vive l'URCAP**

### 3. Rapport du Trésorier et gestionnaire des membres

Eric Kunz présente son rapport des comptes.

#### Préambule :

L'exercice comptable 2024 a été marqué par des modifications techniques et informatiques, ainsi que par des optimisations du plan comptable, d'une automatisation de la gestion des membres et des débiteurs, ainsi qu'une présentation du bilan permettant une meilleure vision d'ensemble.

En matière de gestion de la base de données, nous avons épuré et apuré les données erronées et surtout les membres qui n'ont plus payés de cotisations depuis plus de quatre ans. Ceci a eu pour effet, une diminution des membres liée à ce correctif de moins 49 membres et nous avons eu, avec regrets, 48 membres décédés.

Cependant, nous avons pu compter sur de nouvelles adhésions à hauteur de 54 membres, soit une diminution nette de 49 membres.

Depuis le début de cette année, nous avons déjà 12 nouveaux membres et avec les diverses interventions de l'URCAP dans les institutions et sa promotion, nous avons pour objectifs d'améliorer nos adhésions pour 2024 et 2025. Au 29 février 2024, nous sommes à : 1'160 membres et 237 membres de plus de 85 ans, soit au total : 1'397 membres.

Rappel concernant les charges liées aux envois postaux et impressions. En effet seuls environ 50 % des membres ont une adresse électronique.

#### Exercice comptable 2024

Pour rappel, les cotisations ont passé à CHF 20.00 par membre depuis 2023. Ceci a généré des rentrées de CHF 27'900.00.

Nous joignons en annexe du présent rapport les diverses justifications quant au compte de résultat 2024.

Nous avons également défini les indemnités versées aux formateurs pour les préparations à la retraite. Valeurs déclarées comme masse salariales et soumises aux charges sociales.

**L'exercice 2024, présente aux recettes un montant de CHF 34'350.40 et aux charges CHF 33'356.01, soit un bénéfice d'exercice de CHF 994.39**

Pour le budget 2025, il sera proche de celui des années précédentes et sachez que nous resterons attentifs aux charges.

Pour ce rapport, je vous remercie pour votre confiance et celle des membres du comité

#### 4. Rapport des vérificateurs des comptes

La lecture du rapport des vérificateurs est effectuée par **Gilbert Lenweiter**.

Les vérifications ont porté sur les éléments suivants :

- Contrôle des soldes de début et de fin d'exercice des comptes de liquidités.
- Sondages et pointages quant aux écritures et imputations comptables.
- Règlements adoptés par le comité pour la gouvernance.
- État des membres au 31 décembre 2024.

Dans ce document, les vérificateurs proposent de donner décharge au trésorier ainsi qu'au comité de l'URCAP. Après avoir constaté la parfaite concordance des comptes avec les pièces présentées, ils ont pu s'assurer de l'existence des actifs figurant au bilan du 31 décembre 2024. Ils relèvent également la parfaite tenue des comptes.

#### Discussion et vote sur ces rapports

Aucune objection n'étant formulée, les rapports du président, du trésorier / gestionnaire des membres et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité et par acclamation.

Le Président demande à l'assemblée de valider et de donner décharge au comité. Cette demande est acceptée par acclamation.

#### 5. Élection du Président et des membres du comité

Notre président **Daniel Poscia** a souhaité se retirer de la Présidence après 6 années de fonction. Le comité vous propose la candidature de Monsieur **Jacques Moret**.

Après une brève présentation de Monsieur Moret, **Daniel Poscia** demande à l'assemblée si celle-ci accepte cette candidature à la fonction de Président.

#### Candidature acceptée par acclamation.

Maintenant, avant de procéder à l'élection du comité **Daniel Poscia** remercie l'assemblée pour sa confiance et avant de procéder à l'élection du comité il tient à informer l'assemblée que **Frank Lavanchy**, ayant été appelé à de nouvelles fonctions au sein du comité central du club alpin Suisse, a souhaité mettre fin à son mandat de membre du comité qu'il avait intégré en 2022.

Il est remercié pour le travail qu'il a effectué.

**Daniel Poscia**, relève également que **Christiane SCHEIDEGGER**, vice-présidente, se retirera de cette fonction, elle est remerciée pour ses nombreuses années dans ce poste. Elle reste au sein du comité de l'Urcap en charge de l'organisation du 80ème jusqu'à fin 2025.

**Daniel Poscia** présente les membres du comité qui officieront sous la présidence de **Jacques Moret**. Se représentent. Il s'agit de :

**Christian GAUCH** qui reprendra la Vice-présidence, **Eric KUNZ** la trésorerie et la gestion du fichier des membres, **Gian Carlo CALLEGARI** le secrétariat. Les autres membres seront les suivants : **Christiane SCHEIDEGGER**, **Jean-Marie FAVRE**, **Pierre-Yves MALAGOLI**, **Robert THOMET** et **Daniel Poscia** (moi-même).

Pour ce qui concerne nos délégués à CAP/Prévoyance, **Jacques Moret** nous représente auprès de la CPI Villes et Communes, **Jean-Marie Favre** restant auprès de la CPI SIG et du Conseil de fondation.

**Je vous remercie d'approuver par vos applaudissements ce nouveau comité pour l'année 2025**

## 6. Nomination des vérificateurs des comptes

Après avoir remercié **Gilbert Lengweiler** pour son travail durant quelques années, **Daniel Poscia** précise que Monique Loup deviendra 1<sup>ère</sup> Titulaire, Sylvie Molina sera 2<sup>ème</sup> titulaire et qu'un nouveau suppléant sera à désigner dans cette assemblée.

C'est **Alain RUTSCHE** qui se propose pour assumer celle-ci. Il en est remercié.

**Ces personnes sont nommées par acclamation.**

## 7. Statuts

Le comité décidé d'adapter les statuts. L'ensemble des membres ont pu en prendre connaissance. **Jacques Moret** vous présente de manière synthétique et commente les modifications.

Il n'y a pas eu de questions au sujet des modifications statutaires.

Ils sont approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

## 8. Perspectives 2025

**Jean-Marie Favre** présente les points principaux que le comité souhaite traiter lors de cette année 2025, soit :

- Poursuite du développement et mise en œuvre de partenariats Urcap – Ville de Genève, Services industriels et Communes genevoises.
- Collaboration avec CAP///Prévoyance visant l'introduction d'un mécanisme avec l'évolution de l'indice genevois des prix à la consommation.
- Développement de prestations en faveur de nos membres.
- Organisation du 80<sup>ème</sup> anniversaire
- Organisation et fonctionnement du Comité.
- Mise en valeur des compétences des membres
- Partenariat divers avec d'autres associations de retraités
- Développement des relations avec les anciens employeurs

## 9. Propositions individuelles et divers

A une question au sujet des bénéficiaires de l'Etat de Genève qui pourraient profiter aux pensionnés des caisses de pensions, Monsieur Nicolas Nussbaum donne des précisions tout en rappelant que l'Etat n'a rien à voir à ce sujet

-Monsieur Renaud Daniel. Ne pas oublier d'intégrer le SIS qui ne fait plus partie de la Ville de Genève. Il lui est répondu qu'effectivement ce sujet nous préoccupe et que notre collègue Robert Thomet est en charge de cette démarche.

- Question sur l'indexation des rentes et valorisation de celles-ci.

Jean-Marie Favre répond en mentionnant les préavis des experts, des degrés de couvertures des Caisses, et des coûts des charges.

Les rendements des placements n'étant pas le seul critère.

### Divers :

La Correspondance par courriel. Actuellement il y a que **49 %** membres qui en disposent. Cette situation nous permet de réduire significativement la masse de papier et d'envoi à expédier. Nous pensons qu'il reste encore pas mal d'adresses à obtenir.

Nous sommes arrivés à la fin de notre ordre-du-jour.

### Est-ce qu'une personne souhaite encore prendre la parole ?

Si ce n'est pas le cas, merci à toutes et à tous de votre présence aujourd'hui.

**Je déclare l'Assemblée Générale statutaire 2024 close, et vous donne rendez-vous en mars 2026 pour la prochaine.**

Merci à toutes et à tous de votre présence aujourd'hui !

Pour la 2<sup>ème</sup> partie de cet après-midi, nous accueillons le lieutenant **Antonio Contessotto Officier de Prévention de la Police Cantonale de Genève pour une présentation au sujet de la**

**« Prévention de la criminalité »**

Remerciements et félicitations pour la présentation très intéressante qui comprenait de nombreux exemples concrets de **Monsieur Contessotto**.

Le Comité vous invite à prendre le verre de l'amitié à l'issue de la conférence.

La séance est levée à 16h15

Le secrétaire: **Gian Carlo CALLEGARI**



Annexes (sur le Site internet) :

- Rapport des comptes 2024
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Présentation Police